

**1350** heures  
DE FORMATION  
THÉORIQUE

Devenez  
Spécialiste  
en Gestion et  
Maîtrise de l'Eau

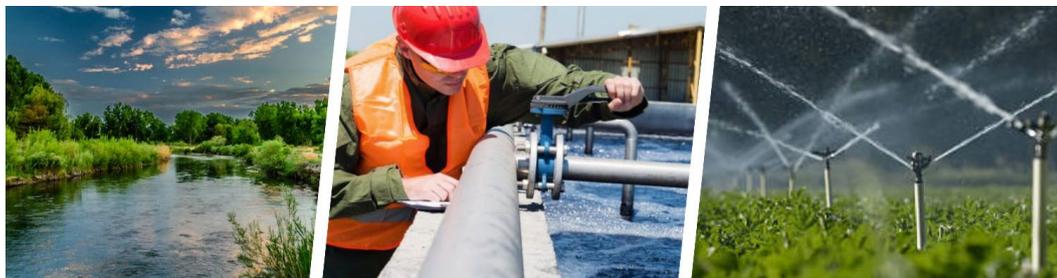
**BTSA  
GEMEAU**

EAU ET  
ENVIRONNEMENT



**PROFILS  
ET PRÉREQUIS**

Il est préférable d'être titulaire du permis de conduire B et au minimum d'un diplôme de niveau 4 en rapport avec les prérequis nécessaires à la formation.



## FORMATION BTSA GEMEAU

Brevet de Technicien Supérieur  
Agricole

**GESTION MAÎTRISE DE L'EAU**

Code RNCP : 15672

### OBJECTIFS DE LA FORMATION



Si vous êtes passionné par l'eau et sa gestion, le BTS GEMEAU est fait pour vous ! **Cette formation vous apprend non seulement à maîtriser les aspects techniques et scientifiques de l'hydraulique, mais aussi à appréhender son rôle crucial dans la société et l'environnement.**

En plus de développer des compétences générales comme la communication, la maîtrise d'une langue étrangère et l'autonomie, ce BTS vous prépare à devenir un véritable expert de l'eau.

**Vous apprendrez à :**

- Analyser des données complexes pour comprendre les systèmes hydrologiques.
- Concevoir et gérer des aménagements hydrauliques durables, en utilisant des modèles mathématiques et des outils informatiques.
- Contribuer à des projets qui visent à préserver cette ressource essentielle.
- En somme, **le BTS GEMEAU vous offre un profil polyvalent et très recherché**, capable de s'adapter à toutes les situations professionnelles liées à la gestion et à la maîtrise de l'eau.

### LE MÉTIER PRÉPARÉ



Le (la) titulaire de ce diplôme est employé(e) par des structures publiques et privées de statut, de taille et d'activités diverses en tant que : conducteur de station, technicien hydraulique urbaine, technicien eau et assainissement, conseiller en gestion de l'eau, chargé de mission hydrologie, technicien de rivière.

**On peut classer les emplois en 4 catégories :**

- Ceux qui concernent les installations pour l'eau potable et l'assainissement des collectivités;
- Ceux qui concernent les installations agricoles (irrigation, abreuvement, gestion des effluents, économies d'eau, agroforesterie etc...);
- Ceux qui sont liés à la gestion du milieu naturel et des risques (inondations etc...)

Comme salarié, le titulaire de ce diplôme est généralement sous la responsabilité hiérarchique du président, du directeur, du chef de service ou du responsable de l'organisation dans laquelle il exerce son activité. La responsabilité et l'autonomie déléguée sont induites par la nature de l'entreprise ou de l'organisme employeur et par l'expérience acquise au cours de la carrière professionnelle. Après quelques années d'expériences, il peut accéder à une fonction d'encadrement portant sur une équipe de petite taille.



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



EAU  
SERVICE  
PATRIMOINE  
AGRICULTURE



# Organisation et durée de la formation

PÉRIODE DE FORMATION :

**24** mois



Pour un parcours complet, la formation **BTSA GEMEAU** a une **durée totale** (en centre) de **1350** heures en **2 ans** ou de **720** heures en **1 an**.

La durée **en entreprise** est de **64** semaines en **2 ans** ou de **30** semaines en **1 an**.

La formation est en alternance et se déroule en **24 mois pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4** à l'entrée de la formation et sur **12 mois pour les titulaires d'un diplôme de niveau 5 (BAC + 2)** en rapport avec les prérequis.

## LIEU DE FORMATION

**CFA d'Ahun** (centres constitutifs de l'EPLEFPA de la Creuse) + **OIEAU**



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**





## ” Enseignements généraux :

C 1

S'exprimer, communiquer et comprendre le monde : 190h

- M21 Economie : 50h
- M22 Techniques d'expression et communication : 120h
- Pluridisciplinarité : 20h

C 2

Communiquer dans une langue étrangère : 81h

- M23 Anglais : 65h
- Pluridisciplinarité : 16h

C 3

Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser : 60h

- M31 Education physique et sportive : 60h

C 4

Mettre en oeuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données : 108h

- M41 Mathématiques : 68h
- M42 Informatique : 40h

## Enseignements spécifiques :

C 5

Situer un aménagement hydraulique dans ses relations avec l'eau, le territoire et la société pour fonder l'expertise du Technicien Supérieur : 62h

- M51 : Eau – territoire - société (réglementation/acteurs de l'eau/ tarification de l'eau/subventions) (62h)

# Contenu de la formation



C 6

Analyser les données d'un hydrosystème en lien avec la conception ou la gestion d'un aménagement hydraulique : 136h

- M52 : Ressources en eau (qualité de l'eau/hydrologie/agronomie/biologie-écologie) : 120h
- Pluridisciplinarité : 16h

C 7

Participer aux expertises techniques sur la maîtrise de l'eau dans un système hydrotechnique associées à la réalisation d'un aménagement hydraulique : 198h

- M53 : technologie et expertise (réseaux eau potable, irrigation, assainissement, traitement des eaux, restauration de cours d'eau et zones humides) : 90h
- M55 : Sciences et technologies des aménagements hydrauliques : 92h
- Pluridisciplinarité : 16h

C 8

Contribuer à l'élaboration d'un projet hydrotechnique dans une perspective de durabilité : 92h

- M54 : projet technique : 52h
- Pluridisciplinarité : 40h

C 9

Réaliser les opérations techniques nécessaires à la conception, à la conduite ou au suivi d'aménagement hydraulique : 267h

- M56 : géomatique et topométrie (dont cartographie SIG) : 56h
- M57 : conception et dessin assisté par ordinateur : 48 h
- M58 : conduite d'opérations techniques (travaux pratiques) : 100h
- Pluridisciplinarité : 63h

C 10

Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en gestion et maîtrise de l'eau pour faire face à une situation professionnelle : 156h

- M11 : accompagnement au projet personnel et professionnel : 69h
- Module d'initiative local : 87 h (dont voyage à l'étranger : 44h)

**Total : 1350 Heures**



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



EAU  
SERVICE  
PATRIMOINE  
AGRICULTURE

FPI FPPA DE LA CREUSE

# Évaluation



**20 évaluations en cours de formation :** à évaluer par les formateurs au cours de la formation en centre et validés par un Président de jury adjoint en chaque début de session via le plan d'évaluation.

Session d'examen nationale (3 épreuves) :

- Epreuve E1 (écrit, 4 heures : expression/communication/économie)
- Epreuve E7-1 (oral, 30 mn : soutenance du dossier professionnel)
- Epreuve E7-2 (écrit, 2h30 : sciences et techniques des aménagements hydrauliques)

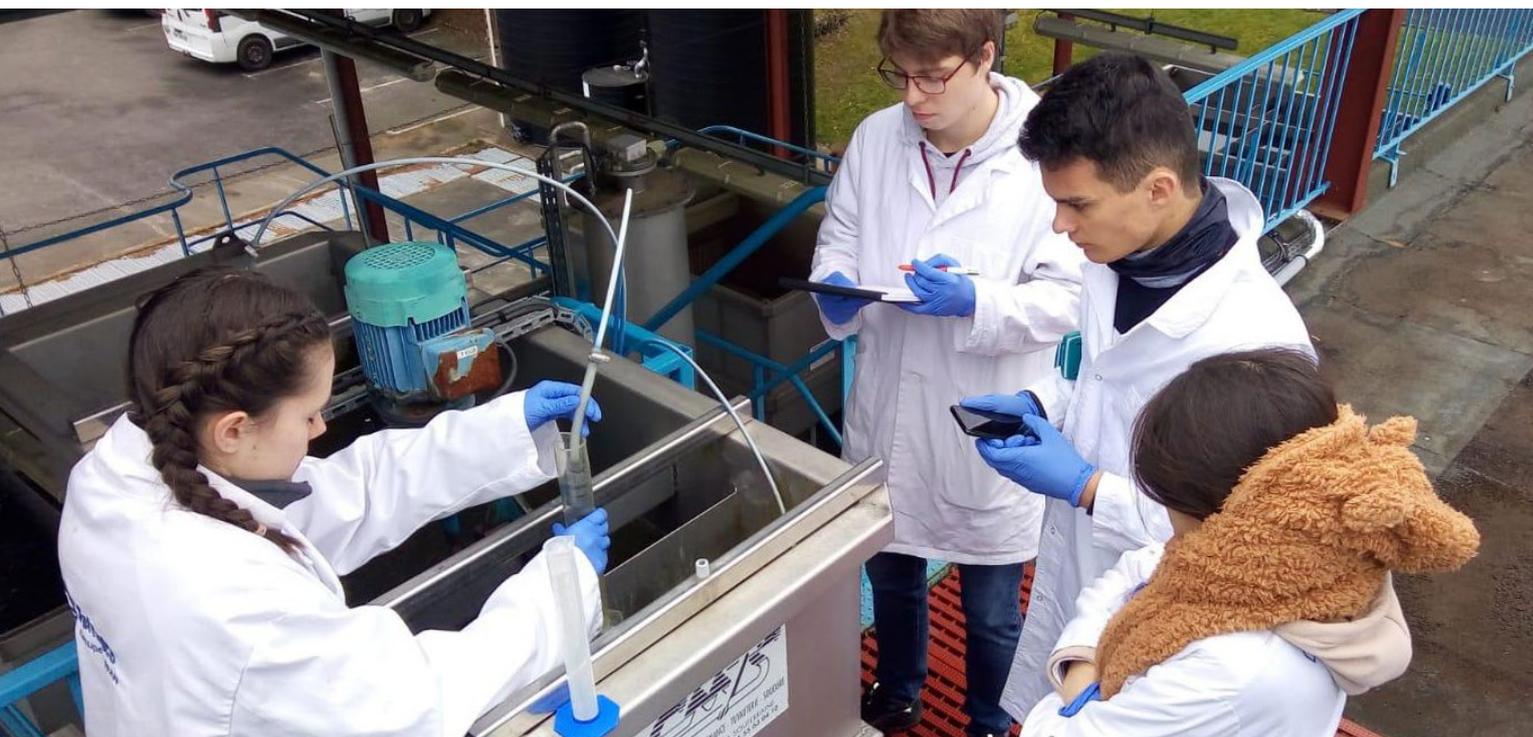
Pour l'épreuve E7-1, chaque candidat(e) sera évalué(e) par un jury constitué de deux formateurs/trices /enseignants(es) et d'un(e) professionnel(le) du domaine de l'eau.



## Certification

L'obtention du diplôme (Niveau 5) se fait après délibération du jury en fonction des appréciations et des résultats obtenus aux contrôles en cours de formation (CCF) ainsi qu'aux différentes épreuves terminales de la session d'examen.

**Il est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.**



# Méthodes et suivi pédagogique



L'**objectif pédagogique principal** est de développer la capacité d'expertise pour réaliser un état des lieux argumenté du fonctionnement soit d'une filière (réseau, station) soit d'un milieu naturel humide (cours d'eau, zone humide, eau de surface, eau souterraine) et à proposer des solutions durables de protection, de restauration ou d'optimisation en prenant en compte le contexte réglementaire.

**Les cours ont lieu en présentiel au CFA et sur des sites de travaux pratiques internes** (exploitation agricole, réseaux d'eau potable et d'assainissement, station filtre planté de roseaux, station de surpression, laboratoire d'analyse, hall hydraulique, atelier électromécanique) **et externes** (plateformes Office Internationale de l'Eau, Station d'épuration d'Aubusson, station d'eau potable de Couzeix, cours d'eau et zones humides de Creuse). **La répartition est de 45% de travaux dirigés de projet et visites de terrain, 55% de cours, partages d'expériences et évaluations.**

La pédagogie est basée sur la mise en situation professionnelle. Elle est essentiellement découpée en 3 phases : **la mise en place de campagnes de mesures de terrain** dans les différents domaines d'expertise du BTSA GEMEAU, **la mise en forme des résultats avec une première analyse** pour rendre compte de la situation et enfin **la formulation de conseils d'amélioration**, l'ensemble faisant l'objet d'une présentation à l'écrit et à l'oral. Les éléments de connaissances et de méthodologie nécessaires à chaque phase sont apportés au fur et à mesure des cas concrets à traiter.



## L'équipe pédagogique

Le ou la coordonnateur/trice pédagogique de la formation en collaboration avec le secrétariat pédagogique prend en charge le recrutement des alternants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long du parcours.

Il ou elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun. Il ou elle coordonne les interventions des professionnels.

**Les formateurs/trices techniques sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience professionnelle dans le domaine de compétences des Sciences et Techniques des aménagements et des équipements hydrauliques (STAEH) (Nicolas FOUREAU, Nils BOURNAUD, Laurence CARVALHO).**

**Intervenants :** Office International de l'Eau (OIEAU), Centre Permanent des Initiatives pour l'Environnement (CPIE), Direction Départementale des Territoires (DDT), Communautés de Communes, Bureau d'études ...

## Les plus de la formation au CFA / CFPPA d'Ahun



- Partenariat avec l'Office International de l'Eau
- Réseau de maîtres d'apprentissage depuis plus de 30 ans
- Une pédagogie de mise en situation professionnelle des apprenants en centre et en entreprise
- Des installations pédagogiques variées de très grande qualité
- Mobilités internationales (Erasmus, partenariats en Europe et à l'international, stages, voyages d'études)
- Mobilité nationale (sorties de terrain sur zones humides et cours d'eau, participation à Pollutec, visites d'ouvrages, etc...)



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



EAU  
SERVICE  
PATRIMOINE  
AGRICULTURE

FPI CFPPA DE LA CREUSE

# Coût de la formation / Modes de financement



**Le coût de la formation dépend de la voie d'accès à la formation choisie par l'apprenant.**

Toutes les demandes de devis peuvent être effectuées à l'adresse mail suivante : [marine.tourtaud@educagri.fr](mailto:marine.tourtaud@educagri.fr) – 05 55 81 48 90

Par ailleurs, en cas de difficultés personnelles périphériques à la formation, nos équipes sont mobilisées pour aider au montage de dossiers issus du fond social.

Enfin, certaines voies d'accès à la formation induisent des rémunérations. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat pédagogique ou le coordonnateur de la formation pour obtenir des informations supplémentaires quant aux différentes modalités possibles.



## Voies d'accès à la formation et inscription



**La formation BTSA GEMEAU est accessible selon modalités par les différentes voies :**

- Apprentissage
- Contrat ou période de professionnalisation
- VAE

Pour toute inscription à la formation dans une des voies mentionnées ci-dessus, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat pédagogique.



# Accessibilité de la formation par les personnes en situation de handicap

Notre site de formation est accessible aux personnes en situation de Handicap. Nous disposons de référentes Handicap pour vous conseiller et vous orienter vers les meilleures solutions pour adapter la formation à votre situation :

**Au niveau du CFA (Formation par apprentissage) : 05 55 81 48 91 et du CFPPA (Formation pour adultes) 05 55 81 48 90**

[edwige.sommerer@educagri.fr](mailto:edwige.sommerer@educagri.fr)

## Locaux mis à disposition



**Les locaux comprennent des salles de cours, des salles informatiques, des plateaux techniques.**

**Des chambres peuvent-être proposées et un accès au réfectoire du lycée est proposé.**

N'hésitez pas à contacter le secrétariat pédagogique pour connaître l'ensemble des modalités y compris tarifaires.

**Le CFPPA vous accueille** dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.

**Le CFA vous accueille** dans ses locaux ouverts au public le lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 puis du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.



## Pour plus d'informations

[laurence.carvalho@educagri.fr](mailto:laurence.carvalho@educagri.fr) / [nicolas.foureau@educagri.fr](mailto:nicolas.foureau@educagri.fr) : Coordinateurs du BTSA GEMEAU

[anne.marceron@educagri.fr](mailto:anne.marceron@educagri.fr) : Secrétaire pédagogique de la formation BTSA GEMEAU en contrat de professionnalisation

[edwige.sommerer@educagri.fr](mailto:edwige.sommerer@educagri.fr) / [angelique.maufus@educagri.fr](mailto:angelique.maufus@educagri.fr) : Secrétaire pédagogique référente de la formation BTSA GEMEAU par apprentissage

[marine.tourtaud@educagri.fr](mailto:marine.tourtaud@educagri.fr) : Responsable VAE





# Indicateurs de la Formation



Données de la session 2023 - 2024	
Taux de réussite aux examens	100%
Taux de satisfaction des apprenants	84%
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois (sortants 2022)	100%
Taux de poursuite d'étude	66%
Taux d'interruption en cours de formation	0%
Taux de rupture des contrats d'apprentissage	0%

## Plaquettes

### Plaquette de la formation – CFA



### Plaquette VAE



## Nos coordonnées

EPLEFPA de la Creuse  
CFA DE LA CREUSE  
CFPPA DE LA CREUSE  
Le Chaussadis  
23150 AHUN

<https://ahun.educagri.fr/>

CFA :  
Tel 05.55.81.48.91  
Mail : [cfa.ahun@educagri.fr](mailto:cfa.ahun@educagri.fr)

CFPPA :  
Tel 05.55.81.48.90  
Mail : [cfppa.ahun@educagri.fr](mailto:cfppa.ahun@educagri.fr)



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

